

PROCES VERBAL
COMITÉ SYNDICAL DU 13 AVRIL 2021

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie de Tourrettes sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : Messieurs Camille BOUGE (Délégué de Tourrettes), Alain BOURDERAU (Délégué de Fayence), Bernard HENRY (Délégué de Fayence), Michel RAYNAUD (Délégué de Tourrettes), René UGO (Délégué de la Communauté de Communes).

Procurations : Guillaume DECARD (Délégué du Département) à Camille BOUGE et Jean-Yves HUET (Délégué de la Communauté de Communes) à Camille BOUGE

Absent excusé : François CAVALLIER (Délégué du Département)

En raison de l'épidémie de Covid-19, la réunion a eu lieu dans les locaux de la mairie de Tourrettes et s'est déroulée à huit clos (selon le I, II et III de l'article 6 de la loi n°2020-1379)

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 15 février 2021, qui n'appelant pas de remarque particulière, est adopté à l'unanimité.

Monsieur BOUGE demande à l'assemblée s'il est possible d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Aménagement du plateau sportif pour l'activité BMX/VTT
- Lancement d'études pour le contournement de la plateforme de l'aérodrome en parcours de santé sportif et ludique

Les membres du Comité Syndical acceptent à l'unanimité que ces deux points soient ajoutés à l'ordre du jour.

1. Vote budget primitif 2021

Monsieur le Président donne lecture du projet de budget primitif 2021.

Les dépenses et les recettes proposées pour les sections de fonctionnement et d'investissement du budget s'équilibrent comme suit :

- Section de fonctionnement :
 - Total des recettes : 88 302.42€
 - Total des dépenses : 88 302.42€

- Section d'investissement :
 - Total des recettes : 58 264.54€
 - Total des dépenses : 58 264.54€

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellé	Proposition du Président	Vote du Comité Syndical
011	Charges à caractère général	37 352.00	37 352.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 000.00	4 000.00
65	Autres charges de gestion courante	1 250.00	1 250.00
Total des dépenses de gestion courante		42 602.00	42 602.00
66	Charges financières	588.86	588.86
Total des dépenses réelles de fonctionnement		43 190.86	43 190.86
023	Virement à la section d'investissement	44 461.56	44 461.56
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	650.00	650.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		45 111.56	45 111.56
TOTAL		88 302.42	88 302.42

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellé	Proposition du Président	Vote du Comité Syndical
74	Dotations, subventions et Participations	5 701.00	5 701.00
75	Autres produits de gestion courante	30 888.39	30 888.39
Total des recettes de gestion courante		36 589.39	36 589.39
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		36 589.39	36 589.39
R 002 RÉSULTAT REPORTÉ			51 713.03
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES			88 302.42

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellé	Restes à réaliser	Propositions nouvelles du Président	Vote du Comité Syndical
20	Immobilisations incorporelles		25 000.00	25 000.00
21	Immobilisations corporelles		3 264.00	3 264.00
23	Immobilisations en cours		26 800.54	26 800.54
Total des dépenses d'équipement			55 064.54	55 064.54
16	Emprunts et dettes assimilées		3 200.00	3 200.00
Total des dépenses réelles d'investissement			58 264.54	58 264.54
TOTAL				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellé	Restes à réaliser	Propositions nouvelles du Président	Vote du Comité Syndical
16	Emprunts et dettes assimilées		0.00	0.00
Total des recettes d'équipement			0.00	0.00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)		3931.00	3931.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé		0.00	0.00
138	Communes et Département		8 000.00	8 000.00
Total des recettes financières			11 931.00	11 931.00
Total des recettes réelles d'investissement			11 931.00	11 931.00
021	Virement de la section de fonctionnement		44 461.56	44 461.56
040	Opérations d'ordre entre sections		650.00	650.00
Total des recettes d'ordre d'investissement			45 111.56	45 111.56
TOTAL				
R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTÉ				1 221.98
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES				58 264.54

Le comité syndical est invité à procéder au vote du budget au niveau des chapitres pour la section d'investissement et au niveau des chapitres également pour la section de fonctionnement.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE les propositions de budget primitif 2021 présentées ci-dessus,
- VOTE par chapitre les sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2021 présenté ci-dessus.

2. Etat de répartition des participations pour l'année 2021

Dans le cadre du budget primitif 2021, Monsieur le Président soumet au vote du Comité Syndical les montants des participations du Département du Var, de la Communauté de Communes du Pays de Fayence et des Communes de FAYENCE et TOURRETTES pour l'année 2021, comme suit :

- Montant des participations au fonctionnement 2021 :
 - Département du Var (25%) : 900€
 - Communauté de Communes du Pays de Fayence (25%) : 900€
 - Commune de FAYENCE (25%) : 900€
 - Commune de TOURRETTES (25%) : 900€
- Montant des participations à l'investissement 2021 :
 - Département du Var (25%) : 2 000€
 - Communauté de Communes du Pays de Fayence (25%) : 2 000€
 - Commune de FAYENCE (25%) : 2 000€
 - Commune de TOURRETTES (25%) : 2 000€

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le montant des participations, du Département du Var, de la Communauté de Communes du Pays de Fayence et des Communes de FAYENCE et TOURRETTES pour l'année 2021, présentées ci-dessus.

3. Loyer 2021 de l'A.A.P.C.A

Monsieur le Président soumet au vote du Comité Syndical le nouveau montant du loyer de l'A.A.P.C.A, applicable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, et s'élevant à la somme de 10 981.24€, payable semestriellement à terme échu, selon l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre 2020 (130.57) / 2019 (129.72)

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le nouveau montant du loyer de l'A.A.P.C.A de 10 981.24€ pour l'année 2021, payable semestriellement à terme échu,
- PRÉCISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2021 à l'article 752.

4. Aménagement du plateau sportif pour l'activité BMX/VTT

Monsieur le Président informe qu'il a reçu des associations et expose qu'il y a un réel besoin pour la population et plus particulièrement des jeunes d'exercer des activités dans le canton. En effet, les familles doivent aller jusqu'à la base nature de Fréjus pour que leurs enfants puissent pratiquer l'activité de BMX et VTT.

Le syndicat dispose actuellement d'un plateau sportif à proximité de l'aérodrome, anciennement un stade de foot et un parcours VTT.

Monsieur le Président propose l'aménagement de ce plateau pour l'activité BMX/VTT qui pourra se réaliser dans le cadre du service des sports de la Communauté de Communes du pays de Fayence en raison de l'intérêt intercommunal.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du président et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE l'aménagement du plateau sportif pour l'activité BMW/VTT
- AUTORISE le lancement des études
- AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de cet aménagement et plus particulièrement des études qui sont prévues au budget primitif 2021 chapitre 20

5. Lancement d'études pour le contournement de la plateforme de l'aérodrome en parcours de santé sportif et ludique

Monsieur le Président rappelle qu'il est important que la population puisse profiter du site de l'aérodrome. Actuellement, seules quelques personnes courent ou se promènent autour de la plateforme de l'aérodrome.

Un contournement de la plateforme pourrait être créé en parcours de santé sportif et ludique de 3 à 4 km, ce qui permettrait à tous de profiter de ce site exceptionnel, dans de bonnes conditions de sécurité tant pour les usagers que pour les utilisateurs de l'aérodrome.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du président et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE le Président à lancer une étude de faisabilité pour le parcours de santé sportif et ludique autour de l'aérodrome
- PRECISE que les aspects juridiques, techniques et financiers devront être étudiés
- AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à cette étude dont les crédits sont prévus au budget primitif 2021 chapitre 20

6. Questions diverses

- L'A.A.P.C.A va mettre à disposition du Relais Solidarité un local supplémentaire de 50 m²
- Un cumulus de 500 L doit être changé dans les locaux que le Syndicat loue à l'AAPCA
- M. CHIOCCI de l'AAPCA, M. BOUGE et M. RAYNAUD accompagneront les intervenants pour les études des points 4 et 5 présentés ci-dessus.
- M. BOUGE informe que M. CHIOCCI a confirmé que l'AAPCA s'associe pleinement au projet sportif déterminé aux points 4 et 5 ; ce projet répondant à la volonté du président de créer une réelle synergie entre la plateforme du vol à voile et la population du Pays de Fayence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30

Camille BOUGE,
Président

